



PRÉFET DU LOT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Cahors, le 7 juillet 2020

Le préfet du Lot réunit les maires

Michel Prosic, préfet du Lot, et Jean-Marc Vayssouze-Faure, président de l'Association des maires et des élus du Lot, réunissent cette semaine les maires réélus ou nouvellement élus du département, par arrondissement. Le 6 juillet, se tenait la réunion des maires de l'arrondissement de Cahors, à la salle La Prade, de Pradines. Les 8 et 9 juillet, les maires des arrondissements de Gourdon et de Figeac seront également réunis respectivement à Souillac et Lacapelle-Marival.

Ces réunions sont l'occasion de présenter le rôle du maire, en tant qu'agent de l'État et représentant de la commune dont il est l'élu et de présenter les différents interlocuteurs des services de l'État sur lesquels les maires peuvent s'appuyer dans l'exercice de leurs fonctions.

Plusieurs points sont abordés : les pouvoirs de police administrative ; les dotations et subventions de l'État ; les questions économiques par l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et la Banque de France ; les finances de la commune, l'aménagement de l'espace et l'environnement avec la direction départementale des territoires, et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. Enfin, la Banque des territoires apporte également son soutien aux collectivités.

Lundi, le préfet du Lot a rappelé son souhait de travailler en collaboration constante avec les maires et les a incités à engager les projets sur leurs territoires. Il a également pu les remercier de l'engagement dont ils ont fait preuve pendant la crise sanitaire.

Pôle de la communication interministérielle de l'État

05 65 23 10 60 / 06 07 80 97 16
marine.tudal@lot.gouv.fr
pref-communication@lot.gouv.fr

Place Chapou
46009 Cahors Cedex